

Application de l'article 58 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation des habitants relative au réaménagement de la parcelle située entre le coin de la rue de la Clinique et de l'avenue Clémenceau.

La représentante des citoyens donne lecture du texte suivant :
De vertegenwoordigster van de bevolking geeft lezing van de volgende tekst:
Chères Anderlechtoises,
Chers Anderlechtois,

Nous souhaitons alerter le Conseil communal du fort intérêt que nous portons à la parcelle située au coin de l'avenue Clémenceau et rue de la Clinique, pour laquelle nous aspirons un réaménagement afin d'apaiser notre quartier !

Nous désirons une prise en charge sérieuse par la Commune de ce coin sans nom, ce chancre austère enraciné au milieu d'un lieu qui était autrefois, une belle avenue !

Depuis quelques années, c'est un tout autre décor qui s'offre à nous à cause de cette parcelle qui est souvent prise d'assaut par des attroupements inciviques qui génèrent des nuisances telle que la propreté et le tapage nocturne.

Ce terrain est bordé de murets avec un îlot central qui invitent dangereusement un public très peu respectueux à s'y installer d'un côté comme de l'autre, envahissant par la même occasion les trottoirs et les portes des habitations voisines dont la mienne et celle de la pharmacie. La consommation d'alcool et de stupéfiants y est de plus en plus fréquente. Les fumées de cigarettes et autres herbes aromatiques empestent nos foyers. Cela renforce le climat d'insécurité des passants et fait fuir les familles riveraines qui souhaitent s'y poser.

Ce coin est utilisé comme un parc et donc un lieu où le public vient se poser pour boire, pique-niquer, mais également vomir et se soulager.... en y laissant par ailleurs le reste de leurs déchets : canettes, bouteilles, seringues, etc. et cela de jour comme de nuit. Le niveau d'hygiène de ce terrain est souvent déplorable et la végétation prend régulièrement le dessus sur les briques.

Dans le passé, cette parcelle servait de terrasse pour les fumeurs du dancing de la taverne « Clémenceau » et du bar à chicha d'en face.

Certes le dancing-taverne a fermé mais une épicerie qui retarde sa fermeture a remplacé le bar à chicha. Cette parcelle est à nouveau prise d'assaut par les clients de ce nouveau commerce mais aussi par ceux du night-shop situé sur le coin opposé qui viennent s'y installer avec leurs canettes et bouteilles.

Ceci sans oublier les clients des jours de marchés, qui viennent par la même occasion déguster toutes sortes d'aliments nous y laissant leurs restes. Nous n'osons même pas penser à ce qui se passera lorsque la salle de fêtes qui remplacera le dancing à l'avenue Clémenceau ouvrira ses portes ou si un autre commerce HoReCa viendrait à ouvrir.

Les demandes d'affectations de commerces en HoReCa augmentent dans notre quartier et cette parcelle sera de plus en plus envahie par leur clientèle, surtout en temps estival, avec les désagréments qui ne manqueront pas de continuer à s'amplifier.

De plus, les habitants des immeubles mitoyens à la parcelle, subissent quotidiennement un climat d'insécurité dû aux états d'ébriétés des alcooliques qui viennent souvent trouver refuge sur leur perron et uriner, devant et sur leur porte, sans oublier les bagarres qui finissent par cogner et ouvrir les portes. Certains vont jusqu'à sonner aux portes pour demander assistance ou souhaitent s'inviter chez eux !

Il n'est pas rare que les habitants doivent s'excuser pour entrer et sortir de chez eux. C'est avec crainte qu'ils demandent un passage de peur d'être suivis dans leurs demeures. Devoir en arriver jusqu'à demander la permission pour rentrer chez soi, voilà un bel exemple de l'anarchie que subit notre quartier !

Plusieurs riverains contournent le passage de cette parcelle afin d'éviter le spectacle qui s'offre à eux. Quant au pharmacien et ses employés, ils sont excédés par les nuisances et la dégradation des alentours de leur officine. Nous parlons bien de la pharmacie de la rue de la Clinique.

Les précédents pharmaciens se sont souvent mobilisés pour l'entretien de cette parcelle avec des interpellations régulières auprès des services communaux pour le nettoyage et le désherbage.

A une époque lointaine, cet îlot avait déjà subi des modifications, enlèvement d'arbustes et remplacement par des briques. Certes, la finalité de cet îlot est la cohésion des riverains mais elle nuit à notre qualité de vie !

Cette parcelle donne-t-elle une belle image aux enfants du quartier et à nos visiteurs ?

Nous Anderlechtois et Anderlechtoises avons l'impression d'avoir juste le droit de subir sans pouvoir agir !

Et ce n'est pas faute d'avoir essayé ! En 2018, depuis l'investiture de M. NEUZY, cette parcelle a de nouveau été abandonnée au niveau du nettoyage et du désherbage car celle-ci, de par son appartenance à la Région, n'a plus été mise dans le planning des nettoyeurs du quartier. Encore une fois, c'est le citoyen qui subit les conséquences d'un non-sens. Et comme si cela ne suffisait pas, il s'avère que ce n'est peut-être pas à la Région qu'incombe l'entretien mais à « Clear Channel », propriétaire du panneau publicitaire.

Une chose est sûre, ce n'est pas à nous de nous charger de l'entretien. Bien que durant quelques mois, les lendemains de week-ends je m'occupais moi-même de ramasser les canettes et autres détritiques.

En avril 2019, j'ai contacté M. NEUZY au sujet de cette parcelle, sans nom, toujours sale, et plus désherbée depuis très longtemps.

M. NEUZY me félicite de mon engouement pour améliorer le quartier et me fixe très vite un rendez-vous. Lors de notre rencontre, je lui fais part de la situation qu'il promet de prendre en charge. Dès lors, les balayeurs ont repris le nettoyage de la parcelle. D'ailleurs, nous tenons à remercier infiniment ses travailleurs pour leur soutien. Par contre, le désherbage ne sera pas pris en charge et les nuisances ont continué.

En août 2020, le pharmacien et moi-même rencontrons M. KESTEMONT et les membres de son cabinet. À nouveau, nous lui faisons part de la problématique. L'échevin semble surpris de cette parcelle qui génère de tels problèmes. Les informations ne circulent pas

apparemment au sein de la Commune, tout semble très cloisonné. Des promesses vont être prononcées pour garantir un suivi et nous tenir au courant. Le pharmacien et moi-même sommes toujours sans nouvelles malgré notre relance.

J'ai continué également à interpeller M. NEUZY sur l'état de cet îlot via les réseaux sociaux. En juin 2022, j'obtiens comme réponse, « l'îlot n'est pas une responsabilité communale ». Mais vu que ce serait mille fois plus logique que la Commune l'entretienne, qu'il cherche une solution avec la Région pour y arriver, et réaménager le lieu. Par la même occasion M. NEUZY me demandera si j'ai des idées/souhaits de ce qui pourrait y être fait.

Le 6 octobre 2022, la parcelle est enfin nettoyée des tags et désherbée. Par qui ? La Commune ou « Clear Channel » ? Le désherbage est-il devenu « triennal » ?

Trois années se sont écoulées, deux rencontres ont eu lieu et aucune réponse concrète n'a été apportée aux problématiques énumérées ci-dessus.

Les questions que je souhaite soulever lors de cette interpellation citoyenne :

M. NEUZY, vous êtes le garant de la prise en charge de l'entretien de l'espace public et nous vous remercions des récents efforts pour l'amélioration de la propreté de nos rues.

M. KESTEMONT, vous êtes le garant de la prise en charge des politiques de prévention et de sécurité.

Vous avez notre gratitude pour les mises-en-œuvre de vos projets d'amélioration de la sécurité dans nos quartiers.

Messieurs, il est de votre rôle d'Echevins de préparer des projets et de les soumettre au Collège.

Quelles démarches ont-elles été entreprises durant ces 3 années ?

De mon côté, j'ai investi du temps, j'ai pris congé et me suis déplacée pour honorer nos rencontres, des rencontres restées sans aucune réponse. Quelle que soit la réponse ! La moindre des amabilités est de répondre !

Pourquoi le citoyen doit-il déployer tant de temps et d'énergie pour obtenir un nettoyage d'un lieu public ? Tout porte à croire que c'est pour décourager le citoyen !

Que comptez-vous entreprendre pour cet îlot ? Mais surtout quand ? Pourquoi est-ce aux citoyens d'apporter des idées et des solutions ? Pourquoi devrait-on apporter des idées et des solutions si de toutes façons mille raisons seront trouvées pour ne pas les mettre en œuvre ?

Les idées que nous avons et dans l'attente d'une réponse de la Région, nous souhaiterions sont les choses suivantes :

1. Le rajout des corbeilles à poubelles car la corbeille actuelle n'est pas suffisante !
2. Abattage des murets pour éviter l'installation de personnes car de toute façon, ils tombent en ruine !

Ensuite...

3. Retrait du permis d'urbanisme à « Clear Channel » ou à la Région afin de ne plus mettre de panneau publicitaire, car le devoir d'entretien de la parcelle n'est pas respecté.

4. Faire un appel à projet artistique pour embellir les murs d'une jolie fresque, un paysage vert, une scène historique du quartier... N'y-a-t-il pas d'école d'arts à Anderlecht qui pourrait être impliquée dans ce projet ?

En bref, tant de propositions qui nous l'espérons ne resterons pas juste des idées !

G. VAN GOIDSENHOVEN dit que cette demande prouve une fois de plus que les habitants du quartier de Cureghem sont bel et bien décidés à prendre leur quartier en main. Ils ne sont pas opposés à des aménagements visant à réellement apaiser leur quartier ; ils ne sont pas dans une démarche du « contre-tout » mais bien dans une démarche constructive visant à se réapproprier leur quartier et à y amener davantage de qualité de vie, notamment ici grâce à une proposition très concrète en termes de réaménagement de l'espace public qui s'est dégradé et qui pose manifestement un problème, comme chacun peut en convenir. Il demande avec insistance que le Collège entende ce message et qu'il mette ce projet de réaménagement en tête de ses futurs travaux pour signifier ce retour constructif, cette volonté d'intégrer les habitants de ce quartier souffrant, ce qui est difficilement acceptable. Symboliquement, il est important que cette proposition concrète et concise puisse intégrer les projets communaux, ce qui constituerait un signal fort, à la fois d'apaisement, de dialogue et de volonté. Le Collège et le Conseil ont ici l'occasion d'adresser un message constructif et de prouver qu'il est possible de construire une nouvelle forme de démocratie participative. Cette demande paraît juste et raisonnable.

A. CRESPIEN se dit ravi que les citoyens se mobilisent pour proposer des choses. Les idées mentionnées sont réalistes, enthousiasmantes et raisonnables. Le problème est que le processus en cours est long et que les habitants n'ont pas toujours été écoutés ; ils n'ont pas obtenu de réponse. Le fait d'être persévérant est une bonne chose et les propositions concrètes et constructives sont une bonne chose. Il attend la réponse du Collège pour savoir qui est propriétaire de cette parcelle. Vu que la majorité anderlechtoise est sensiblement la même qu'à la Région, le Collège doit, si la Région en est le propriétaire, encourager cette dernière et relayer les demandes des habitants auprès d'elle. Le quartier de Cureghem, particulièrement, a besoin d'aménagements sur le peu d'espace non-bâti. Le groupe « PTB » soutient entièrement les habitants dans leur volonté de pouvoir réaménager la parcelle en question.

G. VERSTRAETEN remercie les habitants pour leur excellente interpellation. Il s'agit malheureusement d'un endroit de plus qui, pendant des années, s'est délabré, donnant une triste impression d'abandon malgré le fait qu'il y ait eu des opportunités pour y faire des choses agréables. Le Collège pourrait embellir le quartier et le rendre plus agréable. Lorsque les citoyens portent des idées pour leur quartier, le pouvoir politique doit les prendre au sérieux. Mais c'est aussi au politique de proposer des solutions aux problèmes, surtout lorsque les citoyens demandent des choses simples et normales. Pour ces deux espaces, il y a de réels problèmes d'entretien et de délabrement mais il y en a plein d'autres aussi ailleurs. Le fait que les citoyens viennent souvent interpellier pour un souci ici et là montre qu'il y a quelque chose qui ne va pas. G. VERSTRAETEN estime qu'il faut faire un plan général pour Cureghem et impliquer les citoyens dans une vraie participation citoyenne pour identifier tous les espaces du quartier qui ont besoin de plus d'entretien. Faire un plan pour réaménager l'espace ne suffit pas car il y existe aussi le problème de l'insécurité et de l'utilisation de l'espace public. Il est bien de réaménager des places mais si la sécurité n'y est pas garantie, personne ne pourra en profiter. Il faut faire un plan, si nécessaire en collaboration avec la Région car le rechercher la responsabilité entre la Région et la Commune n'est plus acceptable pour le citoyen.

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Madame, je ne peux vous répondre par rapport aux problèmes de consommations de drogues et d'autres nuisances, je laisserai Monsieur le Bourgmestre, qui a la tutelle de la police, vous répondre éventuellement.

Effectivement, ce que vous dites est vrai ; je me souviens fort bien de notre rencontre. Je m'en souviens car c'est grâce à cela que j'ai pu en savoir plus sur ce coin de rue problématique. Nous avons d'abord cherché à savoir à qui il appartient, et ensuite qui l'entretient. Comme mentionné en juin de cette année, il appartient à la Région, plus précisément à « Bruxelles Synergie », anciennement appelé « Régie foncière régionale ». J'ignore pourquoi cette administration en est propriétaire, ni pourquoi rien n'y a été fait du fait du passé.

Vous nous demandez pourquoi c'est aux citoyens de devoir apporter des idées pour cette parcelle, je crains donc m'être mal exprimé. Ce n'est pas aux citoyens d'avoir des idées pour cette parcelle, mais, nous pensons que le projet sera encore mieux s'il rencontre les besoins des riverains du quartier. C'est donc dans cette optique que j'ai ouvert la possibilité de donner votre avis sur ce qui pourrait y être réalisé, étant donné que vous êtes voisine directe.

Dans le cadre du projet de participation citoyenne « Megafon », qui vise à concrétiser un ou plusieurs projets par quartier, la parcelle Clemenceau/Clinique a été abordée. Sauf erreur, le 15 décembre l'assemblée citoyenne décidera quels projets seront retenus pour concrétisation.

Toutefois, si ce projet n'était pas retenu, nous continuons à croire que la situation actuelle est difficilement tenable, et continuerons à avancer pour apporter une solution à ce coin de rue et, je le répète, idéalement avec et pour les habitants du quartier.

La représentante des habitants remercie l'échevin NEUZY pour ses réponses et espère que cela aboutira. Elle attire l'attention que cette parcelle est tributaire des commerces avoisinants.

L'ouverture d'un dancing dans cette avenue est problématique. Le nouveau propriétaire a toujours une autorisation d'ouvrir un nouveau dancing ou une salle, ce qui permettra à beaucoup de gens de se regrouper. Pour l'instant, c'est la trêve hivernale et le quartier est un peu plus apaisé mais dès que le temps estival reviendra cela sera une catastrophe.

Monsieur le Bourgmestre-Président demande si l'interpellante a vu que le Collège a pris une série d'arrêtés de fermetures, une vague jamais vue par le passé, car il a pris cette problématique à bras-le-corps.